

Intitulé de l'UE	Droit 2
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier: assistant social DC

Responsable(s)	Heures	Période
Marie HESPEL Noémie RENUART	25	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Droit civil	15h	Marie HESPEL Noémie RENUART
Travaux pratiques en droit civil	10h	Marie HESPEL Noémie RENUART

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Droit civil : 15h de théorie
Travaux pratiques en droit civil : 10h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Droit civil : Français
Travaux pratiques en droit civil : Français

Connaissances et compétences préalables
Nihil

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> ◦ Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques • Interagir avec son milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> ◦ Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies ◦ Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel • Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable <ul style="list-style-type: none"> ◦ Construire son identité professionnelle ◦ Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement ◦ Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables

- Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
 - Construire un regard critique
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés
 - Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés
 - Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
- Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation
 - Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Objectifs de développement durable



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.
- 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.
- 16.b Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Expliquer la personnalité juridique d'une personne physique et d'une personne morale ainsi que la capacité juridique d'une personne physique
- Identifier et expliquer les différents liens constitutifs de la famille, en droit
- Appliquer ces concepts à des situations concrètes

Contenu de l'AA Droit civil

Les personnes :

- la personnalité juridique
- la distinction des personnes
- l'identification des personnes physiques
- la capacité juridique
- les différentes formes de vie commune
- la parenté
- la succession

Contenu de l'AA Travaux pratiques en droit civil

Exercices d'application des concepts développés aux cours de droit civil et activités pédagogiques.

La présence est obligatoire.

Méthodes d'enseignement

Droit civil : cours magistral, approche interactive, approche inductive, approche déductive

Travaux pratiques en droit civil : activités pédagogiques extérieures, exercices (en distanciel et/ou en présentiel - cf. modalités sur Moodle)

Supports

Droit civil : syllabus, notes de cours

Travaux pratiques en droit civil : notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Droit civil

Législation

Code civil belge

Doctrine

ALEXANDER F. et DELREE C., *Notions de droit civil*, De Boeck, 2016.

BLITZ M., GALLUS N., MASSON J.-P., RENCHON J.-L., SOSSON J., VAN GYSEL A.-C. et WAUTELET P., *Etats généraux du droit de la famille: Actualités juridiques et judiciaires de la famille*, Bruylant, 2014.

BROUWERS J.-C., *La nouvelle loi sur le divorce*, Wolters Kluwer, 2007.

DANDROY, N., *Principes régissant l'autorité parentale*, Jeunesse et droit asbl, 2009.

DE CALLATAY D. et ESTIENNE, N., *La responsabilité civile (volume 2) – Chroniques de jurisprudence*, Bruxelles, Larcier, 2009.

DUBUISSON B., CALLEWAERT V., DE CONINCK B. et GATHEM G., *La responsabilité civile (volume 1) – Chroniques de jurisprudence*, Bruxelles, Larcier, 2009.

GALLUS N. et CARRE D., *La nouvelle loi sur la filiation*, Wolters Kluwer, 2007.

HALLEUX-PETIT L., mis à jour par GILOT Ph., *Etat civil : généralités*, Vanden Broele, 2013.

VAN GYSEL A.-C., *Précis de droit des personnes et de la famille*, ULB, 2013.

VAN HALTEREN T., *La protection des personnes majeures vulnérables et mineures*, Wolters Kluwer, 2018.

WARLET F.-J., *La capacité protégée – Analyse de la loi du 17 mars 2013*, Bruxelles, Wolters Kluwer, 2014.

Webographie

Actualités du droit belge : <https://www.actualitesdroitbelge.be/>

Chambre des représentants : <https://www.lachambre.be>

Droits quotidiens : <https://www.droitsquotidiens.be>

Moniteur belge : <https://www.ejustice.just.fgov.be>

Évaluations et pondérations

Évaluation	Épreuve intégrée
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	<p>Epreuve intégrée :</p> <ul style="list-style-type: none">• Examen écrit en janvier (représentant 90% de la note de l'UE) portant également sur la matière des TP de droit civil• Présence et participation active aux séances des travaux pratiques de droit civil (représentant 10% de la note de l'UE). <p>Les modalités de l'examen sont disponibles sur Moodle.</p> <p>! La présence aux travaux pratiques de droit civil est obligatoire et l'absence injustifiée est non remédiable (quelle que soit la session d'examens) :</p> <p>- en cas d'absence qui n'est pas justifiée par un certificat médical ou par un autre élément légalement opposable, l'étudiant obtiendra, de manière définitive, la note de 0.</p> <p>- en cas d'absence justifiée ou en cas d'inscription au cursus après l'activité, l'étudiant devra prendre contact avec l'enseignant responsable de l'AA et effectuer un travail écrit représentant une note équivalente à l'activité manquante. La note obtenue pour ce travail en janvier, qu'elle soit inférieure, égale ou supérieure à 10/20, sera reportée en juin sauf si l'étudiant présente un nouveau travail. En août, l'étudiant qui a obtenu une note inférieure à 10/20 pour ce travail devra le représenter.</p>

